

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION SUR LES TRADITIONS ET LES LANGUES AFRICAINES

CERDOTOLA

INTERNATIONAL CENTRE FOR RESEARCH AND DOCUMENTATION ON AFRICAN TRADITIONS AND LANGUAGES

Institution Inter-Etats de coopération scientifique pour la préservation, la diffusion et la mise en valeur du patrimoine africainInter-State Institution of scientific co-operation for the preservation, diffusion & valorization of the African cultural Heritage

CONSEIL D'ADMINISTRATION 10^{EME} SESSION ordinaire

Bujumbura, République du Burundi 26 – 27 Août 2021

COMMUNIQUE FINAL

Les Représentants des États membres du CERDOTOLA: BURUNDI, CAMEROUN, REPUBLIQUE DU CONGO, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE et République du TCHAD, se sont réunis du 26 au 27 août 2021 à Bujumbura, République du Burundi, dans le cadre de la 10^e Session Ordinaire du Conseil d'Administration du CERDOTOLA, sur convocation de son Président, Monsieur le Ministre MOUSSA WAYOR, République du Tchad.

NIBIGIRA Ezéchiel, Ministre des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture au cours d'une cérémonie marquée par deux importantes allocutions. D'abord, Monsieur Charles Binam BIKOI, Secrétaire Exécutif du CERDOTOLA, a insisté sur la place des valeurs culturelles pour l'avenir de l'Afrique et il a souligné le rôle du CERDOTOLA dans la démarche vers l'appropriation par les Africains du destin de l'Afrique, gage de libération effective des peuples et outil de construction de la puissance africaine bâtie sur ses traditions, ses langues, ses cultures. A sa suite, Son Excellence M. NIBIGIRA Ezéchiel a proclamé la volonté du Gouvernement du Burundi et son engagement renouvelé à accompagner le CERDOTOLA dans la réalisation de ses nobles missions. Il a lancé un appel aux intellectuels africains pour qu'ils oeuvrent à la capitalisation du potentiel humain et culturel dont regorge l'Afrique, et a exprimé au CERDOTOLA sa gratitude pour avoir organisé cette 10ème session du Conseil d'Administration au Burundi. Enfin, il a annoncé que la République du Burundi est toute disposée à abriter le Bureau régional du CERDOTOLA pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique Australe.

Au terme des allocutions péliminaires, les plénipotentaires se sont ressemblés en séance exclusive à huis clos pour échanger sur les points inscrits à l'ordre du jour de la 10^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration.

Après examen et débats, le Conseil d'Administration a approuvé, tour à tour, le Procèsverbal de la 9ème session, le compte rendu de la 5ème session extraordinaire du Conseil tenue le 16 novembre 2020, le Rapport d'activités 2016-2021 dans toutes ses composantes, ainsi que les comptes des exercices 2015-2020. Quitus a été donné au Secrétaire Exécutif pour sa gestion durant cette période difficile.

Par la suite, le Conseil a suivi avec attention une présentation du concept INDUSTRADITION récemment lancé par le Secrétaire Exécutif. Il a été reconnu que ce

concept novateur vient à point nommé pour valider les orientations consolidées du Programme-cadre scientifique du CERDOTOLA, désormais tournées vers la prise en considération des patrimoines culturels africains dans la construction des stratégies de développement en œuvre sur le continent. La démarche inscrite dans l'INDUSTRADITION a été unanimement saluée et approuvée par les Administrateurs. De même ont été examinés et adoptés : le document portant Cadre stratégique et Plan d'action 2022-2025, le budget nécessaire à sa mise œuvre, ainsi que la nouvelle clé de répartition des contributions financières des Etats au budget de l'Institution.

Sur l'épineux problème des arriérés de contributions accumulés par certains Etats, le Conseil a formulé une Résolution appelant les Etats à manifester leur sollicitude solidaire à l'endroit du CERDOTOLA pour que les situations pendantes soient soldées par chacun sur une base de souveraineté, de manière à faire de l'exercice 2022 « une année pilote sans arriéré ». A cet égard, le Conseil a exprimé sa satisfaction et adressé au Gouvernement du Cameroun ses vifs remerciements pour l'ensemble du soutien multiforme qu'il apporte au développement du CERDOTOLA. En tant que Pays hôte de l'Institution, le Cameroun a été invité à consolider et étendre ce soutien.

Le Conseil d'Administration a étudié l'opportunité du déploiement des activités du CERDOTOLA autour de véritables pôles géographiques mobilisant les forces et les parties prenantes autour des enjeux du CERDOTOLA. Fort de la pertinence de cette approche et encouragé par l'engagement exprimé par le Gouvernement du Burundi, le Conseil a pris la décision d'autoriser l'établissement à Bujumbura d'un Bureau régional du CERDOTOLA pour l'Afrique Australe et l'Afrique de l'Est.

Le Conseil d'Administration a félicité le Secrétaire Exécutif pour l'excellente gouvernance de l'Institution commune, pour le rayonnement acquis par cette dernière - attesté par la visibilité de la production scientifique et intellectuelle du CERDOTOLA, ainsi que pour la qualité des documents présentés et la parfaite organisation matérielle de la $10^{\rm ème}$ session.

Il est à noter qu'en marge de la session, le Secrétaire Exécutif du CERDOTOLA a été reçu en audience par plusieurs Membres du Gouvernement, notamment le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, le Ministre des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture. Cette série d'audiences a été coiffée au sommet par l'audience accordée au nom du Chef de l'Etat par Son Excellence Prosper BAZOMBAZA, Vice-Président de la République.

A la fin des travaux, une motion de remerciements a été adressée à **Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE**, Président de la République du Burundi et au Gouvernement, pour l'accueil, l'hospitalité et les facilités qu'ils ont bien voulu aménager en vue de permettre la tenue et le bon déroulement de la $10^{\rm ème}$ session du Conseil d'Administration du CERDOTOLA. -

Fait à Bujumbura, le 27 Août 2021

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MOUSSA WAYOR